

INTRODUCTION

LES ASSOCIATIONS D'ÉLÈVES,
UN OBJET D'ÉTUDES
PLURIDISCIPLINAIRES

Véronique Castagnet-Lars

L'amour de soi dans les autres et dans le groupe tout entier que favorise le rassemblement prolongé des semblables est le véritable fondement de ce que l'on appelle l'« esprit de corps » (dont l'« esprit de famille » est un cas particulier). C'est en effet l'adhésion enchantée aux valeurs et à la valeur d'un groupe qui constitue ce groupe en tant que corps intégré et disposé à toutes les espèces d'échanges propres à renforcer l'intégration et la solidarité entre ses membres : ceux-ci se trouvent ainsi durablement inclinés à mettre au service de chacun (au moins jusqu'à un certain point) les ressources détenues par tous les autres, selon la forme « Un pour tous, tous pour un ». La notion tout à fait extraordinaire d'« esprit de corps », qui rappelle le langage mystique des canonistes (*corpus incorporatum in corpore incorporato*), désigne donc la relation subjective que, en tant que corps social incorporé dans un corps biologique, chacun des membres du corps entretient avec le corps auquel il est immédiatement et comme miraculeusement ajusté. Cet esprit de corps est la condition de la constitution du capital social ¹.

Approfondir la connaissance de ces regroupements d'élèves, de la première scolarisation à la grande école voire à l'université, requiert l'action conjointe du sociologue, de l'anthropologue et de l'historien, voire de l'économiste qui tous s'intéressent aux apprentissages en cours dans des structures, plus ou moins liées à des institutions scolaires, et au sein desquelles agissent des pairs, en cours de formation.

Explorer cette question revient à considérer l'élève comme un acteur en histoire de l'éducation, ce qui relève d'une historiographie récente ², et à

1. Bourdieu, 1989, p. 258.

2. Castagnet et Condette, 2018, 2020a, 2020b ; Castagnet, 2019 ; Lembré et Krop, 2019.

retenir trois concepts centraux, ceux de socialisation, d'apprentissage et d'agentivité, afin de les rendre opératoires dans une perspective historique.

Cet ouvrage résulte de la réflexion proposée par des chercheurs lors de deux journées d'études organisées dans le cadre du séminaire transversal de l'axe *Corpus* du laboratoire Framespa, au bénéfice de l'équipe *Studium* ³, les mardis 13 octobre 2015 et 8 novembre 2016 ⁴, à l'issue d'un appel à communication ⁵. Ces rencontres scientifiques mettent l'accent sur la documentation existant au sujet de ces groupements juvéniles depuis le Moyen Âge, sous des appellations très diverses. Toutes donnent la possibilité à leurs membres de mener une action porteuse d'apprentissages autres que scolaires, tantôt dans la structure scolaire, tantôt dans la cité. Ce qui se dessine en fin de compte, c'est une meilleure connaissance de l'élève, sous un angle nouveau, qui n'est pas celui de l'institution, de l'administration, ou des pouvoirs.

UNE DIVERSITÉ DE GROUPEMENTS JUVÉNILES DANS LES INSTITUTIONS SCOLAIRES

Par facilité de langage, l'appellation contemporaine d'« association d'écoliers » est couramment retenue pour désigner ces groupements d'enfants scolarisés dans un même établissements, voire dans une même classe.

La postérité du terme « association » a sans nul doute connu un essor significatif depuis la loi du 1^{er} juillet 1901 qui la définit sous une forme juridique et à des fins non lucratives : « L'association est la convention par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun, d'une façon permanente, leurs connaissances ou leur activité ⁶ ». L'idée de « former une association », avec comme exemple l'« Association amicale d'anciens élèves d'un lycée » se composant de « membres », n'est formulée que dans le dictionnaire de l'Académie française de 1932-1935, sans que pour autant une mention particulière ne soit faite aux associations culturelles nées des modalités d'application de la loi de séparation des Églises et de l'État en 1905.

Or les sources attestent du développement d'organisations juvéniles, à proximité d'institutions scolaires, dès l'Antiquité ⁷ : qu'il s'agisse d'un « col-

3. Voir le blog de ce groupe de recherches : <http://blogs.univ-jfc.fr/studium/>

4. Le titre de ces deux journées d'étude était le suivant, le séminaire transversal étant consacré aux « marges » : « Les associations d'écoliers, d'élèves et d'étudiants XVII^e-XX^e siècles : apprendre en marge de l'institution scolaire et agir dans la cité. » Intervenants de la première journée : Taeko Yamamoto, Véronique Castagnet-Lars, François Xavier Carlotti, Philippe Rocher, Estelle Martinazzo, Sébastien Pautet, Bruno Béthouart ; lors de la seconde journée : Jean-Luc Le Cam, Antonin Dubois, Jean-François Condette, Guy Lambert, Johann-Günther Egginger, Stéphane Lembré (Philippe Rocher et Jean-Luc Le Cam n'ont pas souhaité publier leur communication dans le présent volume).

5. De fait, aucune contribution n'a permis de revenir sur l'historiographie des associations de jeunesse confessionnelles adossées à des institutions éducatives catholiques, pour la période contemporaine. Voir sur cette question : Hilaire, 1984 ; Cholvy, 1985 ; Michel, 1998 ; Bouju, 1997 ; Belouet, 2009 ; Harang, 2010 ; Barré, 2014 ; Garnier, 2015 ; Sueur, 2016.

6. Titre 1, article 1. Voir le texte intégral : <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=LEGITEXT000006069570&dateTexte=20090506> (version consolidée au 6 mai 2009).

7. Tran, 2006.

legium » (terme générique), d'un « corpus », d'une « sodalitas » (mot latin que les jésuites reprennent à l'époque moderne), ou plus simplement d'une « societates »⁸. Au cours de la période médiévale, le mot « association » s'entend comme « action d'associer ou fait d'être associé » ou synonyme de société ou commerce pour Godefroy⁹, et s'applique aux confréries, lignages et corporations... voire aux universités naissantes¹⁰. Ce même terme devient aussi synonyme, au XVI^e siècle, de « traité de société par lequel plusieurs personnes s'associent ensemble », dans le domaine de la diplomatie, pour La Curne de Sainte-Palaye¹¹.

D'autres mots sont encore employés pour désigner l'établissement de relations privilégiées entre pairs, comme celui de « cercle » retenu pour traduire en français le titre du film du réalisateur Peter Weir et du scénariste Tom Schulman en 1989 *Dead Poets Society* pour les États-Unis¹², devenu en 1990 *Le cercle des poètes disparus* pour la distribution française, alors que les Québécois avaient décidé de le commercialiser sous le titre *La Société des poètes disparus*¹³. La traduction traduit bien la recherche difficile d'une terminologie. Pour des regroupements plus intimes, la mention de « copains » souligne le partage d'une activité commune (sport, musiques, fêtes, sorties), la proximité par leurs statuts (militaires) ou par leur logement (dans la maison des élèves, dans l'établissement ou en ville)¹⁴. Parfois l'appellation du regroupement, une « bande », dit l'action possiblement négative menée par ce dernier ou bien le caractère illégal de cette association¹⁵, ou bien, à l'inverse le rôle régulateur de ces associations¹⁶.

MENER UNE ACTION, ENSEMBLE

Ces rassemblements ont souvent été identifiés par les historiens soit comme des groupements permettant aux ordres religieux d'agir dans la cité à l'époque moderne¹⁷, soit comme des « mouvements de jeunesse », en particulier pour l'époque contemporaine. Trois temps distincts apparaissent : entre les XIX^e et XX^e siècles : celui des œuvres pour la jeunesse, celui des organisations de jeunesse générales et fédérales, celui enfin des

8. Tran, 2006.

9. Godefroy, 1881, tome 1, p. 447 c.

10. Verger, 1993.

11. La Curne de Sainte-Palaye.

12. Todd Anderson, un garçon plutôt timide, est envoyé dans la prestigieuse académie de Welton, réputée pour être l'une des plus fermées et austères des États-Unis, là où son frère avait connu de brillantes études. C'est dans cette université qu'il va faire la rencontre d'un professeur de lettres anglaises plutôt étrange, M. Keating, qui les encourage à toujours refuser l'ordre établi. Les cours de M. Keating vont bouleverser la vie de l'étudiant réservé et de ses amis (synopsis du film).

13. Le film donne lieu à la publication d'un livre écrit par Nancy H. Kleinbaum en 1990 ; traduit en 1991 par Olivier de Broca. Les deux titres différents en anglais et en français sont maintenus.

14. Bès, 2013.

15. Thoizet, 2011.

16. Rousseaux, 2005.

17. Black, 2003, p. 70-71 ; Froeschlé-Chopard, 2007, p. 138-149 ; Maher, 1999.

mouvements de jeunesse spécifiques et centralisés¹⁸. Ce qui prédomine alors c'est la perception de ces organisations juvéniles comme des instruments d'un encadrement par les pouvoirs, et en particulier le pouvoir religieux¹⁹.

Or il est possible de regarder différemment cet objet d'étude, en lui conférant non pas tant une fonction de « civilisation », de « normalisation », de « canalisation » de la jeunesse, mais une fonction de socialisation, dans laquelle se joue également une fonction cognitive. En effet, soit la socialisation se présente comme une éducation, en insistant sur la dimension stratégique inhérente à l'individu²⁰, soit l'éducation porte elle-même des objectifs de socialisation²¹, avec entre ces deux positions la possibilité d'un apprentissage diffus de façon informelle²². L'*agency*, ou agentivité, exercée par un individu seul ou en groupe, donne un éclairage nouveau à la question de l'inculcation ou de l'incorporation de codes, de valeurs, de compétences. Le néologisme d'agentivité, retenu par plusieurs chercheurs francophones, désigne en effet la capacité d'intervention sur les autres, et d'intervention dans le monde, à partir d'une action personnelle²³ ; à une puissance d'agir comme volonté inhérente d'un sujet, aussi en rapport avec les autres²⁴, avec, au départ, une approche genrée²⁵, rejoignant la question de l'intentionnalité²⁶.

Cette agentivité est mesurée à l'aune des actions postérieures menées par les anciens confrères, après leur scolarité. Le rôle des réseaux d'anciens dans la recherche d'emploi²⁷, dans la recherche de partenaires scientifiques²⁸, dans les lieux de pouvoir économique²⁹, voire dans l'insertion au sein d'une vie professionnelle après une formation³⁰, en gardant le cas échéant un contact avec l'école³¹, paraît une évidence désormais dans notre société actuelle. Les chercheurs soulignent la possible transposition dans d'autres contextes sociaux³² (entreprise, secteur, quartier, écoles des

18. Cholvy, 1999.

19. Bertrand, 2011 ; Chambaud, 1843.

20. Durkheim, 1922 ; Goffman, 1967, 1974.

21. Bourdieu, 1980.

22. Brougère et Bézille, 2007.

23. Bandura, 1997, 2000, 2007. Ce chercheur est à l'origine de l'extension du concept d'agentivité humaine jusqu'à l'agentivité collective, dans le cadre de la théorie sociale cognitive.

24. Guilhaumou, 2012.

25. Montenach, 2012 ; Butler, 2002, 2005, 2006, 2007.

26. Skinner, 1978 (trad. 2001, réimp. 2009).

27. Lazuech, 2000 ; Lecoutre, 2006.

28. Grossetti et Bès, 2001.

29. Bourdieu, 1989 ; Kadushin, 1995 ; Comet et Finez, 2010.

30. Bès, 2013.

31. Grelon, Gouzevitch, Karvar, 2004.

32. Bidart, Degenne, Grossetti, 2011.

enfants)³³ et à d'autres âges de la vie (l'action des parents³⁴, l'action des adultes dans un groupement sportif³⁵).

La description et l'analyse des relations sociales au sein du groupe durant la scolarité a permis la mise en évidence de l'association comme formation d'un capital social³⁶ : le collectif désignant « l'ensemble des relations qui se nouent à partir d'un dispositif de formation et grâce auxquelles se forment et circulent confiance, normes partagées, interconnaissance et possibilité d'embauche³⁷ ».

Ceci est rendu visible de l'extérieur du groupe par la pratique du partage d'activités communes dans les campus universitaires³⁸, dans des formes de sociabilité déjà connues³⁹. De façon plus confidentielle, connue des seuls membres, se construisent des valeurs comme l'amitié, voire l'amour⁴⁰, la fraternité, la solidarité (pour partie encouragée par l'internet⁴¹)... « une solidarité de corps⁴² » ou un « esprit de corps ». Des facteurs de nature variées jouent dans la nature des liens affectifs tissés entre les membres de ces associations : l'origine géographique, le choix d'une sociabilité intensive et sélective⁴³, la volonté de développer des compétences qui serviront plus tard dans l'exercice d'un métier⁴⁴.

Des interrogations demeurent quant à la nature (structures autonomes ou rattachées, à des degrés variables aux institutions scolaires dans lesquelles les associés sont scolarisés), au fonctionnement quotidien, aux finalités de ces groupements juvéniles, aux modalités de transmission, de génération en génération, du capital social durant l'existence du groupe, aux relations entre ce collectif et les réseaux personnels de chacun des membres, sans oublier la question des valeurs partagées.

POUR UNE MEILLEURE CONNAISSANCE DES ÉLÈVES

Les historiens sont en mesure de participer à cette recherche pluridisciplinaire qui, dans le fond, vise à une meilleure connaissance de l'élève, souvent restés dans l'historiographie, à l'ombre des institutions scolaires : à travers ces associations, les élèves deviennent des agents en matière d'éducation, et se départissent de leur image de sujets, soumis à une éducation mise en place par les pouvoirs, politiques et religieux, sous le regard de leur famille. Cet ouvrage collectif décline, dans une perspective historique, les

33. Bidart, Degenne, Grossetti, 2011.

34. Barthélémy, 1995.

35. Bréhon, 2008.

36. Bès, 2013.

37. Lecoutre, 2006, p. 178.

38. Galland, 1995.

39. Bidart, 1997.

40. Bidart, 2008.

41. Day, 1991, p. 352.

42. Bourdieu, 1989, p. 257.

43. Bidart, Degenne, Grossetti, 2011.

44. Saint Pol, Germain, et Heyraud, 2007 ; Moches et Roche, 2014.

modalités de l'action menée par les écoliers, les élèves et les étudiants dans les structures associatives nées au sein ou en lien avec les institutions scolaires au XVI^e siècle à nos jours.

Le premier modèle, décrit dans la première partie de cet ouvrage, émerge dès le XVI^e siècle : ce sont les groupements d'écoliers constitués au sein des collèges, avec l'accord des autorités royales – les trois contributions évoquent des exemples français – et religieuses (le pape, et sous sa direction les jésuites). Taeko Yamamoto montre à quel point ces structures associatives ont été une des fondations jésuites majeures, globalisantes, afin de diffuser dans le contexte post-tridentin le catholicisme auprès de toutes les populations : les écoliers, par ailleurs scolarités dans leurs collèges urbains, les adultes, avec des regroupements socio-professionnels (artisans, bourgeois, parlementaires) afin de prolonger l'éducation jésuite dans la cité (chapitre 1). Véronique Castagnet-Lars revient plus particulièrement sur l'exemple de l'association des écoliers, celui de Carpentras étant particulièrement bien documenté : tous les écoliers ne sont pas membres de l'association, pourtant créée par la Compagnie de Jésus ; mais tous les membres développent des compétences particulières, qui ne sont pas dispensées par les régents du collège (chapitre 2). L'ambivalence de ces associations est aussi à souligner : elles sont à la fois internes à la structure scolaire, et offrent à leurs membres une ouverture vers le monde, et en particulier le monde professionnel qu'ils souhaitent intégrer. Dans le contexte des Lumières, et de l'anti-jésuitisme montant, sont apparues des associations plus radicales, placées sous le sceau du secret. Estelle Martinazzo détaille le fonctionnement de l'Association des Amis de Toulouse en insistant sur la jonction entre ces regroupements et les réseaux dévots (chapitre 3). La comparaison avec l'Association des Messieurs au sein des collèges oratoriens, étudiée par François-Xavier Carlotti (chapitre 4), fait apparaître des points communs, quant à l'action dans la cité, par une « élite » sociale, en vue d'une diffusion de la spiritualité qui ignacienne, qui oratorienne.

Mutatis mutandis, dans le contexte social et politique du XX^e siècle, les étudiants se saisissent de l'opportunité que constituent les regroupements associatifs pour se donner une voix et agir sur la place publique, comme le montrent les auteurs de la seconde partie de l'ouvrage collectif. Sébastien Pautet montre comment une structure, à la fois clandestine par certains côtés et officiellement reconnue par d'autres, œuvre pour la sociabilité des élèves de l'École du Génie de Mézières, école d'élèves-ingénieurs du roi de France (chapitre 5). Antonin Dubois présente les modalités de constitution, à l'échelle nationale, tant en France qu'en Allemagne, de structures associatives non plus locales, attachées qui à telle ou telle universités ou facultés, mais désormais nationales, pour s'opposer aux autorités politiques, si besoin (chapitre 6). Jean-François Condette envisage la contestation menée par les étudiants lillois dans les années 60 : elle a ceci de surprenant qu'elle touche au départ des aspects extérieurs à l'université (comme la guerre d'Algérie), avant de se focaliser sur des revendications propres au fonctionnement de l'Alma mater et aboutir à une rupture radicale (chapitre 7).

Finalement, dans la troisième partie de ce livre, la voix des écoliers, des élèves et des étudiants aboutit à la formation de réseaux professionnels, au cœur de la cité, dont le but est de pouvoir aider les anciens camarades. À la

fin du XIX^e siècle, les associations confessionnelles parisiennes étudiées par Bruno Béthouart donnent naissance au premier syndicalisme chrétien dans le cadre républicain et dans le prolongement des aspirations papales (chapitre 8). Guy Lambert et Johann-Günther Egginger constatent que les associations d'anciens membres, de nature professionnelle, constituent des instruments d'une formation appelée continue aujourd'hui : l'adhésion est quasi obligatoire à la sortie de la scolarité. Dans le premier cas, les anciens élèves architectes transmettent une formation, entretiennent une culture d'établissement, transmettent des valeurs communes, et veillent au respect de la garantie du diplôme (chapitre 9). Dans le second cas, un outil est créé pour assurer une cohésion entre les anciens : un bulletin imprimé, largement diffusé, véritable vecteur de l'amicale des anciennes élèves (chapitre 10). Les anciens élèves de l'Institut industriel du Nord se montrent plus soucieux encore de créer une cohérence entre les anciens : Stéphane Lembré met en évidence non seulement leur rôle dans la création et la diffusion d'une culture d'établissement, mais encore dans l'écriture d'une mémoire commune (chapitre 11).

Ces onze contributeurs posent ainsi les premiers jalons d'une étude historique de ces associations juvéniles, créées au sein ou à proximité de structures scolaires et universitaires.